

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<u>Extrait du Registre des Délibérations</u> Conseil Communautaire, Séance du : 08 avril 2026	L'an Deux Mille Vingt-Six, le 08 avril à 09h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire A la salle des fêtes La Pergola à Monsempron-Libos sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Président.
--	---

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier,
BEUVELOT Gérard, BORIE Daniel, BORIE Sébastien, BOUQUET Thierry,
BROUILLET Jean- Jacques, CAPO-VIGIER Emmanuelle, CARRERE Nathalie, CAYSSILLÉ Didier,
CONGÉ Marie-Yvonne, CORIOU Floriane, COSTES Marie, COSTES Jean-Louis,
DARTIGOLLES Hélène, DELPY Jean-Luc, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFON Joël,
LAGRÈZE Georges, LAPORTE Christian, LAPOUGE Maurice, LARIVIERE Yvette,
LAURENT Nathalie, LE CORRE José, MAGNOL Éric, MALBEC Sébastien, MARSAND Michel,
MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, PICCOLI Jacques, REGOURD Vanessa, REYNES Julien,
ROSEMBAUM Marie-Claire, ROUBY Chantal, SÉGALA Jean-François, SEMIROT Marie-Hélène,
STARCK Josiane, TALET Marie-Lou, TIJDENS Nantko, VIGOUROUX Nadine.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Monsieur RANGER Pierre, Monsieur BLOT Michel,

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Néant.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Madame SICOT Maryse procuration à Monsieur COSTES Jean-Louis,
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur BORIE Daniel,
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François
Madame SOTTY Caroline procuration à Monsieur MARSAND Michel
Monsieur JURQUET Bernard procuration à Madame DARTIGOLLES Hélène
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Madame CARRERE Nathalie

Secrétaire de Séance : REYNES Julien	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 42 Pouvoir(s) : 6 Votants : 48
---	--

**N°2026B49DGS : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE FUMEL VALLÉE DU LOT À LA SOCIÉTÉ
D'ÉCONOMIE MIXTE – PLATEFORME BOIS – ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Monsieur le Président expose qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des représentants au sein de la SEM FUMEL ÉNERGIE DURABLE conformément aux statuts.

AR Prefecture

047-200068930-20260409-2026B49DGS-DE
Reçu le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026

Il demande de procéder à la désignation de 5 membres à l'Assemblée Générale et de 3 membres au Conseil d'Administration. En outre, il convient d'autoriser 1 membre à prendre la présidence de la structure.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire,

1°) – Désigne comme représentants de Fumel Vallée du Lot à l'Assemblée Générale des actionnaires :

- Monsieur Jean-Jacques BROUILLET
- Monsieur Lionel PAILLAS
- Madame Marie COSTES
- Madame Emmanuelle CAPO-VIGIER
- Madame Marie-Hélène SEMIROT

2°) – Désigne comme représentants de Fumel Vallée du Lot au Conseil d'Administration de la SEM :

- Madame Marie COSTES
- Madame Emmanuelle CAPO-VIGIER
- Monsieur Lionel PAILLAS

3°) – Autorise les mandataires ci-dessus à se prononcer sur la dissociation ou l'association des fonctions de président et de directeur général de la société ;

4°) – Autorise Madame Marie COSTES à assurer la présidence du Conseil d'Administration en son nom dans le cas où le Conseil d'Administration désigne Fumel Vallée du Lot à cette fonction ;

5°) – Constate que la présente délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 09 avril 2026

La Secrétaire de séance,



Julien REYNES

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Le Président,



Jean-Jacques BROUILLET

Certifié exécutoire le : 09/04/2026

Reçu en Préfecture le : 09/04/2026

Publié ou Notifié le : 09/04/2026
